

BUREAU, PIERRE, homme d'affaires et homme politique, né le 9 octobre 1771 à L'Ancienne-Lorette, Québec, fils de Jean-Baptiste Bureau et d'Angélique Allain ; le 12 juillet 1791, il épousa à Québec Geneviève Gilbert ; décédé le 6 juin 1836 à Trois-Rivières, Bas-Canada.

En décembre 1800, Pierre Bureau publie une annonce dans *la Gazette de Québec* « pour faire connoître au Public, et à Messieurs les Voyageurs en particulier », sa maison avec écuries située à Sainte-Anne-de-la-Pérade (La Pérade), où « ils trouveront de bons lits et des meilleurs vins et autres liqueurs, ainsi que tous les autres objets convenables pour leur réception, à un prix raisonnable ». À ce moment, et jusqu'en 1808, Bureau tient un relais de poste et agit aussi à titre de passeur sur la rivière Sainte-Anne. En 1810, il est poursuivi en justice par le seigneur de l'endroit, Charles-Louis Tarieu* de Lanaudière, mais gagne sa cause.

En décembre 1810, Bureau se propose de présenter à la chambre d'Assemblée une requête afin d'obtenir le droit exclusif de construire un pont à péage sur la rivière Sainte-Anne. Toutefois, son projet ne semble pas avoir de suite, puisqu'il s'installe à Trois-Rivières peu après. C'est d'ailleurs à titre de résidant de cette ville qu'il demande à l'Assemblée, en 1815, la permission de construire un pont sur la rivière Champlain.

Le fait que Bureau se soit établi à Trois-Rivières à titre de marchand ne l'empêche pas de conclure des affaires à Québec et d'agir en qualité de procureur en certaines occasions. Par exemple, en février 1809, il vend 400 quintaux de farine à un maître boulanger de la haute ville. Sept ans plus tard, la vente d'une maison de deux étages, rue Saint-Charles dans la basse ville, lui rapporte £600. Il effectue également quelques transactions avec John NEILSON, imprimeur et propriétaire de *la Gazette de Québec*.

Les affaires de Bureau vont bon train, du moins jusqu'en 1820. En mars de cette année-là, Daniel ARNOLDI le poursuit en justice et il se voit dans l'obligation de se départir de quatre maisons et de quatre terrains situés à Trois-Rivières. En 1821, des marchands de Québec, Jacques et Joseph Leblond, lui intentent également des poursuites. En conséquence, la cour ordonne la saisie d'une partie de l'île Saint-Ignace et de l'île Sainte-Marguerite, de trois terres à Sainte-Anne-de-la-Pérade, dont une comporte deux maisons et plusieurs bâtiments de ferme.

Le 18 février 1819, Bureau a été élu député de Saint-Maurice à la chambre d'Assemblée ; il remplace alors Louis GUGY, nommé conseiller législatif. Il entre en fonction le 19 mars mais, dès le 2 avril, on conteste son élection. À ce propos, Isaac Ogden lit en chambre une requête d'Étienne Ranvoyzé* et d'autres électeurs de la circonscription. Bien que Bureau ait obtenu le plus grand nombre de voix, les opposants prétendent qu'on l'a illégalement proclamé élu et

qu'il a contrevenu aux lois de la province. On l'accuse d'avoir soudoyé des personnes pour les empêcher de voter ou d'en avoir récompensé d'autres pour obtenir leurs voix. Enfin, on lui reproche d'avoir ouvert et soutenu à ses frais des auberges et des tavernes pendant l'élection.

La chambre, par résolution, nomme alors trois commissaires chargés d'entendre les témoins des personnes mises en cause. En juin suivant, les auditions ont lieu dans les presbytères des paroisses de Champlain et de Yamachiche. Il semble que Pierre Bureau ait eu gain de cause puisque, aux élections générales tenues en mars 1820, il est réélu dans sa circonscription, avec Louis Picotte* comme colistier. Dès le mois de décembre suivant, Bureau se prononce contre une motion qui vise à faire publier le résultat des votes de la chambre. Quatre ans plus tard, il est mêlé aux discussions qui entourent le *Canada Trade Act*. Le groupe que dirige le député Louis Bourdages* réussit à obtenir que l'on charge un comité spécial d'enquêter sur les répercussions possibles de cette loi. Quelques jours plus tard, Bureau se rallie à Louis-Joseph Papineau*. Il sera d'ailleurs du nombre des partisans de ce dernier à l'occasion de l'élection à la présidence de la chambre d'Assemblée en 1825. Il appuie en 1830 une motion qui propose le versement d'une indemnité aux députés pour leurs frais de voyage et de séjour à Québec durant les sessions parlementaires. Il se prononce aussi en faveur des nouvelles mesures concernant la milice. L'année suivante, il approuve deux résolutions très hostiles au Conseil législatif et favorise la création d'un Conseil législatif électif. Toujours en 1831, il appuie la loi des fabriques [V. Louis Bourdages]. Au total, Bureau participe à 14 comités parlementaires et se montre très assidu en chambre, où il siège jusqu'à son décès.

SONIA CHASSÉ

ANQ-MBF, CE1-48, 8 juin 1836 ; CN1-32, 14 avril 1817 ; CN1-56, 24, 26 sept. 1823, 17 mars 1824, 1^{er} mars 1827, 5 oct. 1829 ; CN1-91, 20 oct. 1801, 29 mars 1802, 18 mars 1803, 25 août, 26 oct., 9 nov. 1804, 25 janv. 1805, 4 juin, 9 août 1806, 22 févr., 21 sept., 10 déc. 1807, 24 oct. 1808, 25 févr. 1809, 25 mai, 29 juill., 22 nov. 1810, 17 sept. 1811, 22 févr., 26 avril 1812.— ANQ-Q, CE1-1, 12 juill. 1791 ; CE1-2, 10 oct. 1771 ; CN1-16, 12 oct. 1808, 13 févr. 1809, 6 sept. 1816 ; CN1-230, 10 juill. 1791 ; P-192.— B.-C., chambre d'Assemblée, *Journaux*, 1819–1820.— *La Gazette de Québec*, 25 déc. 1800, 14 nov. 1805, 9 juin 1808, 30 août 1810, 17, 24 janv., 11 avril 1811, 14 janv. 1813, 8 juin, 23 nov. 1815, 8 févr., 14, 21 mars, 4 avril, 27 juin, 7 nov. 1816, 11 sept., 4, 11 déc. 1817, 5 oct. 1818, 25 févr., 11 mars, 5, 19 avril, 17, 31 mai 1819, 9, 13, 16 mars, 13, 20, 24 avril, 10 juill., 21 août, 11 déc. 1820, 31 mai, 2 août, 13 sept., 22 nov., 10, 17, 27 déc. 1821, 25 juill., 5 déc. 1822, 27 nov. 1823, 4 mars 1824, 10 juin 1836.— F.-J. Audet, *les Députés de Saint-Maurice (1808–1838) et de Champlain (1830–1838)* (Trois-Rivières, Québec, 1934).— Christine Chartré et al., *Répertoire des marchés de construction et des actes de société des Archives nationales du Québec à Trois-Rivières, de 1760 à*

1825 ([Ottawa], 1980).— Maurice Grenier, « la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, 1815–1837 » (thèse de M.A., univ. de Montréal, 1966).— L.-S. Rheault, *Autrefois et Aujourd'hui à Sainte-Anne de la Pérade* (Trois-Rivières, 1895).

Bibliographie générale

© 1988–2025 Université Laval/University of Toronto